

COMPÉTITIONS REGIONALES SENIORS REUNION DU 27 JUILLET 2023

PAGE 1/5

P.V. n° 2

Présidence : M. BOESSO.

Présents : MM. CHARBONNIER - REPENTIN – SICOT.

Excusés : MM. GUIGNARD – AUBLANC - BOUDET – GAUTIER – SISSAOUI – SUAREZ.

Assiste : M. DARROMAN (Communication LFNA).

Administratif : M. MOUTHAUD.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr, le droit d'examen étant de 110 euros.

COUPE DE FRANCE

SYSTEME COUPE DE FRANCE SAISON 2023/2024

700 engagés (dont Girondins de Bordeaux et Pau F.C. en L2)

27/08/2023	1 ^{er} Tour	-----}	279	matches avec	558	clubs	+		entrants		558 : Districts + 81 R3 (sur 116) 125 : 32 R1 + 58 R2 + 35 R3 (sur 116) 10 : N3 4 : N2
03/09/2023	2 ^{ème} Tour	-----}	202	matches avec	279	vainqueurs	+	125	entrants	F	
17/09/2023	3 ^{ème} Tour	-----}	106	matches avec	202	vainqueurs	+	10	entrants	E	
01/10/2023	4 ^{ème} Tour	-----}	55	matches avec	106	vainqueurs	+	4	entrants	D	
15/10/2023	5 ^{ème} Tour	-----}	28	matches avec	55	vainqueurs	+	1	entrant	C	
29/10/2023	6 ^{ème} Tour	-----}	14	matches avec	28	vainqueurs					
			684	matches				698	engagés (hors Bordeaux et Pau)		

entrant C (1) : **1 N1** : Chamois Niortais F.C.

entrants D (4) : **4 N2** : Angoulême Charente F.C. - Bergerac Périgord F.C. - Trélassac F.C. - F.C. Libourne

entrants E (10) : **10 N3** : S.O. Châtelleraut - Stade Poitevin F.C. - F.C. Chauray - A.S. Panazol - St-Paul Sports - U.S. Lège Cap Ferret
Les Genêts d'Anglet Football - Aviron Bayonnais - Stade Bordelais - U.S. Chauvigny

entrants F (125) : 32 équipes 1ères de R1 + 58 équipes 1ères de R2 + 35 équipes 1ères de R3 (sur 116)

Les **35 équipes 1ères de Régional 3** (sur 116) **exemptées du 1^{er} tour** ont été déterminées comme suit :

- **3** équipes éliminées lors du 6^{ème} tour de Coupe de France de la saison 2022/2023
- **5** équipes éliminées lors du 5^{ème} tour de Coupe de France de la saison 2022/2023
- **12** équipes éliminées lors du 4^{ème} tour de Coupe de France de la saison 2022/2023

Ce qui fait un sous-total de **20**.

Ensuite, il faut déterminer **15** autres équipes (pour arriver au chiffre de **35**) éliminées lors du 3^{ème} tour de Coupe de France de la saison 2022/2023 :

- **4** équipes éliminées par une National 3 (U.S. Migné-Auxances - Jarnac Sports - A.L. Poey de Lescar - Elan Béarnais d'Orthez)
- **2** équipes éliminées par une Régional 1 à l'extérieur (J.A. Dax - S.A. Mauléonais).
- **8** équipes éliminées (*sur 9 possibles*) par une Régional 1 avec les meilleurs scores d'écart à domicile (C.O. Coulounieix Chamiers - A.S.S.A. Pays du Dropt - J.S. Nieuil l'Espoir - Aunis Avenir F.C. - C.A. Sallois - Targon Soullignac F.C. - F.C. Loubésien - La Roche-Rivières F.C. Tardoire + **1** : Limoges Beaubreuil F.C. (dossier en C.R. Appel).

**LISTE COMPLETE DES 35 EQUIPES DE REGIONAL 3 EXEMPTÉES DU 1^{ER} TOUR DE COUPE DE FRANCE
DES 26 ET 27 AOÛT 2023**

- CAP AUNIS A.S.P.T.T. F.C. (17)
- U.A. COGNAC FOOTBALL (16)
- E.S. AUBINRORTHAIS (79)
- U.S. ST-SAUVEUR (79)
- C.O. CERIZAY (79)
- U.S. MARENNAISE (17)
- F.C.S. JONZAC ST-GERMAIN (17)
- E.S. CHATEAU-LARCHER (86)
- C.A. MEYMACOIS (19)
- E.F. AUBUSSONNAIS (23)
- F.C. SARLAT MARCILLAC (24)
- LIMOGES LANDOUGE FOOT (87)
- F.C. PERIGORD CENTRE (24)
- E.S. MONTOISE (40)
- F.C. ST-ANDRE DE CUBZAC (33)
- S.U. AGENAIS (47)
- C.A. BEGLAIS (33)
- PATRONAGE BAZADAIS (33)
- F.C. MARTIGNAS ILLAC (33)
- F.C. OLORON BEARN (64)

COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS REUNION DU 27 JUILLET 2023

PAGE 3/5

- U.S. MIGNE-AUXANCES (86)
- JARNAC SPORTS (16)
- A.L. POEY DE LESCAR (64)
- ELAN BEARNAIS D'ORTHEZ (64)
- J.A. DAX (40)
- S.A. MAULEONNAIS (64)
- C.O. COULOUNIEIX CHAMIERES (24)
- A.S.S.A. PAYS DU DROPT (47)
- J.S. NIEUIL L'ESPOIR (86)
- AUNIS AVENIR F.C. (17)
- C.A. SALLOIS (33)
- TARGON SOULIGNAC F.C. (33)
- F.C. LOUBESIEN (33)
- LIMOGES BEAUBREUIL F.C. (87)
- LA ROCHE-RIVIERES TARDOIRE F.C. (16).

Les **81 équipes restantes de Régional 3 éliminées lors des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} tours en 2022/2023** ainsi que **toutes celles des divisions départementales engagées entreront donc lors du 1^{er} tour en 2023/2024.**

Calendrier du 1^{er} tour :

279 matches avec 558 clubs.

La Commission procède à la constitution de **11** groupes géographiques puis effectue au sein de chaque groupe un tirage au sort intégral suivant le règlement de la Coupe de France.

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **Dimanche 27 Août 2023 à 15h00** ou le **Samedi 26 Août 2023 à 20h00** pour les clubs disposant d'un éclairage classé.

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départageront **directement** par l'épreuve des **coups de pied au but**, dans les conditions fixées par les Lois du Jeu.

Les arbitres centraux et les assistants seront désignés par les C.D.A. des clubs recevants aux moindres frais (sous réserve de désignation pour certains matches par la C.R.A.).

En cas d'absence de délégué officiel, c'est le représentant du club visiteur qui en fera fonction.

La Commission précise qu'en cas d'indisponibilité d'un terrain, le club recevant devra IMMEDIATEMENT prévenir la Ligue et le club adverse.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfna.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

ATTENTION !

La règle des **REMPACES-REMPACANTS** s'applique **JUSQU'AU DEUXIEME TOUR SEULEMENT**.
Les clubs peuvent faire figurer seize joueurs sur la feuille de match (seulement 3 remplaçants peuvent effectivement participer au cours du match en conformité avec les articles 7.3 du règlement de la Coupe de France et 144 des R.G. de la F.F.F.).
Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11, les remplaçants étant obligatoirement numérotés de 12 à 16 au maximum avec le numéro 16 obligatoirement attribué au gardien de but remplaçant.
Le nombre de mutés est celui qui régit l'équipe première du club dans son championnat. Toutefois, le nombre de joueurs mutés est limité dans les conditions de l'article 160 des R.G. de la F.F.F.

CHAMPIONNATS

REGIONAL 1

Match n° **24658185** – Poule B – S.A. Mérignacais / U.S. Lormont du 21/05/2023

La Commission prend note du P.V. de la C.R. Discipline du 29/06/2023 qui **sanctionne le S.A. Mérignacais de 2 matches de suspension de terrain, dont 1 avec sursis, à disputer sur terrain neutre et à huis-clos, à compter du 03/07/2023.**

REGIONAL 2

Match n° **24658897** – Poule C – Tulle Football Corrèze / S.A. Le Palais sur Vienne du 06/05/2023

La Commission prend note du P.V. de la C.R. Discipline du 15/06/2023 qui **donne match perdu par pénalité à l'équipe de la S.A. Le Palais sur Vienne pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de Tulle Football Corrèze sur le score de 6-2.**

La Commission prend note du P.V. de la C.R. Appel du 28/06/2023 qui **annule la décision de 1^{ère} instance prise par la C.R. Statut des Educateurs du 08/06/2023 concernant l'appel formulé par le S.A. Mauléonais (pas de changement au niveau du classement de la poule F).**

REGIONAL 3

Match n° 24660478 – Poule G – F.C. du Grand St-Emilionnais (2) / Alliance Foot 3B du 07/05/2023

La Commission prend note du P.V. de la C.R. Discipline du 22/06/2023 qui **donne match perdu par pénalité aux deux clubs (0-3, -1 point)**.

Prochaines réunions :

- **le mercredi 30 août 2023** à 10h00 à Puymoyen : tirage du 2ème tour de la Coupe de France.
- **le mercredi 6 septembre 2023** à 10h00 à Puymoyen : tirage du 3ème tour de la Coupe de France et du 1^{er} tour de la Coupe de Nouvelle-Aquitaine (*sous réserve pour cette coupe régionale*).

Présidence,
Jean BOESSO
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 28/07/2023 par la Secrétaire Générale, Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.